



Patrons et syndicats refusent de revoir leur copie

V.R.

Mis en ligne le 05/03/2009



Les interlocuteurs sociaux ne cèdent pas face à la Flandre.

Ils n'entendent pas céder à la Flandre. Réunis ce mercredi après-midi, les interlocuteurs sociaux ont décidé de ne pas modifier le projet de simplification des plans d'embauche tel qu'ils l'avaient ficelé dans le récent accord interprofessionnel et qui avait été repris intégralement par le gouvernement fédéral. La position est sans appel. Elle sera communiquée ce vendredi au gouvernement fédéral.

Voilà qui complique la tâche de la ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet (CDH) forcée de négocier avec le gouvernement flamand après le déclenchement d'une procédure en conflit d'intérêt lancée au Nord contre la disposition. En l'espèce, la Flandre refuse que les réductions de cotisations pour les travailleurs de plus de 50 ans soient supprimées - ce que les interlocuteurs sociaux proposent.

Patrons et syndicats ont voulu argumenter leur refus de renégocier la simplification à l'embauche. Hier, ils ont rédigé un long texte reprenant point par point les critiques du gouvernement flamand.

CD&V et Open VLD

Ils espèrent ainsi convaincre le gouvernement flamand de revoir sa position. Ils essaient surtout de forcer les états-majors du CD&V et de l'Open VLD à mettre de l'ordre dans leurs rangs - puisque leurs ministres au fédéral avaient approuvé la mesure avant que leurs homologues de Flandre la désavouent.

Quels arguments ont-ils utilisés ? Les interlocuteurs sociaux rappellent d'abord que les employeurs ne se retrouvaient plus dans la jungle des plans d'embauche et qu'une simplification s'imposait. Ils relèvent ensuite que, selon des études belges et internationales, les réductions de coûts pour des groupes-cibles - comme les travailleurs âgés - ont peu d'impact pour l'emploi. Ils indiquent en revanche que les réductions de cotisations sur les bas salaires sont plus bénéfiques pour l'emploi et que c'est précisément à cette catégorie de travailleurs-là que sera consacrée dans le futur la majeure partie de l'argent jusqu'à présent utilisé en faveur des groupes-cibles.

Ils font valoir en outre que la problématique de l'emploi des travailleurs âgés ne peut être limitée à un coût salarial trop élevé et que d'autres facteurs jouent comme des préjugés sur le manque de productivité ou de flexibilité. Ils soulignent enfin que les Régions ont parfaitement le droit, aujourd'hui, d'octroyer une prime à l'emploi aux employeurs qui occupent des personnes âgées.

10 RÉACTION(S)

 [RSS des commentaires](#)

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

Retenir mon mot de passe

Ajouter mon commentaire

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

[✉ Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "Patrons et syndicats refusent de revoir leur copie".

Plus récents d'abord 

1 à 10 sur 10 Réactions

1

fesse-bouc - Belgique

05.03.09 | 10h38

Voter pour ce commentaire

Le taux d'emploi des 50+ est un des plus bas de l'union européenne . Les patrons sont les premiers à s'en plaindre arguant du fait qu'ils coûtent trop cher à l'assurance chômage. Ces mêmes patrons sont pour la suppression des aides à l'embauche des travailleurs âgés . Ce qui veut dire qu'une personne qui perd son emploi à 50 ans va devoir chômer jusqu'à 60ou65 ans , ceci est inconcevable.Et les syndicats sont d'accord avec ça?

[Signaler un abus](#)

V.D.V. - Liège

05.03.09 | 10h34

1 vote favorable

Vous avez voté pour ce commentaire

"En l'espèce, la Flandre refuse que les réductions de cotisations pour les travailleurs de plus de 50 ans soient supprimées - ce que les interlocuteurs sociaux proposent."

Pendant ce temps...

"Le taux d'emploi des 50 ans et plus diminue pour atteindre 45,8%. FOREM, novembre 2008"

Travailler après 50 ans en Flandre et la pension de retraite à 50 ans en Wallonie ?.

Ce qu'on sait très bien faire en Wallonie...

Quel est le prix à payer en Wallonie pour le "système des amis des amis à tous les étages" ?. Une institution depuis des décennies en Wallonie.

Des emplois (et ils sont nombreux) pour les "amis", qu'il faut bien placer quelque part, et à faire payer par l'ensemble de la population. Devenir ministre sans être élu. Distribution "entre amis", fils et filles de untel ou untel du parti untel, des (meilleures) places... Et aussi sur les listes électorales... Clans, baronnies locales, clientélisme, copinages...

Là se trouve une vraie mine d'or... pour quelques-uns.

[Signaler un abus](#)